

**Accords douaniers et commerciaux avec les pays hors du Commonwealth,  
15 septembre 1966 (fin)**

Pays	Accord	Dispositions douanières
U.R.S.S.	Accord commercial signé le 29 février 1956; renouvelé le 18 avril 1960 pour une période de trois ans et de nouveau, le 16 septembre 1963 et de nouveau pour la même période le 20 juin 1966. (Le renouvellement entre en vigueur le 18 avril 1966).	Échange du régime de la nation la plus favorisée et engagement de la part de l'U.R.S.S. à acheter au moins 6,375,000 tonnes fortes de blé et de farine pendant les trois ans où le renouvellement est en vigueur.
URUGUAY	Accord commercial signé le 12 août 1966; en vigueur le 15 mai 1940. Protocole additionnel signé le 19 octobre 1953. GATT en vigueur le 16 décembre 1953.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
VENEZUELA	Modus vivendi signé et mis en vigueur le 11 octobre 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Renouvellement annuel.
VIET-NAM	L'accord commercial franco-canadien de 1933 s'applique au Viet-Nam.	Depuis que le Viet-Nam a été constitué État indépendant en 1955, le Canada continue de lui accorder les taux de la nation la plus favorisée.
YOUgoslavIE	La loi des traités de commerce du 11 juin 1928 a accepté l'article 30 du traité de commerce et de navigation conclu le 12 mai 1927 entre le Royaume-Uni et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes; en vigueur le 9 août 1928. GATT en vigueur le 25 août 1966.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis d'un an.

### PARTIE III.—TOURISME ENTRE LE CANADA ET LES AUTRES PAYS

Les voyages, entrepris par plaisir ou autres raisons, entre le Canada et les autres pays, deviennent plus nombreux d'année en année. Il est normal qu'une bonne partie de ces voyages se fassent entre le Canada et les États-Unis et que le nombre de visiteurs en provenance de ce pays soit plus considérable que celui du Canada vers ce pays. Des 33,890,000 visites des Canadiens à l'étranger en 1965, plus de 33,433,000 ont été faites aux États-Unis et, des 34 millions de visites d'étrangers au Canada, 33,887,000 venaient des États-Unis. Chacun de ces chiffres représente une augmentation de 4 p. 100 sur 1964. Toutefois, au cours des récentes années, la proportion relative des voyages entre le Canada et les pays d'outre-mer s'est accrue à un rythme beaucoup plus rapide que celle des voyages entre le Canada et les États-Unis. Les visites des Canadiens outre-mer se sont chiffrées à 456,350 en 1965, soit 16.5 p. 100 de plus que l'année précédente et le nombre de touristes d'outre-mer entrant directement au Canada a atteint 132,900, soit 17.8 p. 100 de plus qu'en 1964.

Le résultat de ces voyages plus nombreux au Canada et à l'étranger, ainsi que l'augmentation des dépenses qui s'ensuit, sont d'une importance considérable pour l'industrie du tourisme et la balance des paiements du Canada.

En 1965, les Canadiens qui ont voyagé à l'étranger ont dépensé environ 796 millions de dollars, soit 12 p. 100 de plus qu'en 1964 et les dépenses des touristes étrangers au Canada ont atteint 747 millions de dollars, soit 13 p. 100 de plus que l'année précédente. Il en est donc résulté un déficit de 49 millions de dollars au regard de 50 millions l'année dernière. Ce déficit est attribué surtout aux visites outre-mer; les dépenses par personne sont beaucoup plus élevées dans ce cas que les dépenses effectuées par les touristes canadiens aux États-Unis et les visiteurs américains au Canada. Les recettes provenant de visiteurs venus de pays d'outre-mer se sont chiffrées à 87 millions de dollars en 1965 tandis que les dépenses